

La Ligue dénonce les frais

ECOLE ♦ Recours à des sociétés de recouvrement, refus de remise des bulletins, noms des mauvais payeurs affichés aux valves : certaines écoles ne renoncent à aucun moyen, même illégal, pour encaisser les frais scolaires, dénonce la Ligue des familles. *« Argent et école font mauvais ménage, dit la Ligue. Ce lien est violent pour les parents et ruine la nécessaire relation de confiance entre enfant-parents-enseignant. »* Conformément à la législation, aucun enfant ne peut théoriquement être pénalisé dans sa scolarité et dans sa vie relationnelle à l'école pour des raisons d'argent. La Ligue demande au gouvernement d'instaurer un contrôle de l'application du cadre légal, de sanctionner sévèrement les établissements en infraction, de mieux informer les parents sur le cadre légal et d'instaurer un système de paiement informatisé pour protéger l'enfant et le sortir des transactions financières. Elle demande aussi la mise en place d'une *« réelle stratégie pour atteindre la gratuité réelle de l'école »*, ainsi qu'un agenda précis et une sensibilisation des acteurs de l'école.